

RU - IMPOSITION - ÉCHANGE DE NOTES AMENDEMENT 2015

Échange de notes modifiant la Convention entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et les gains en capital, signée à Londres le 8 septembre 1978 et modifiée par le Protocole signé à Ottawa le 15 avril 1980, par le Protocole signé à Londres le 16 octobre 1985 et par le Protocole signé à Londres le 7 mai 2003

Signé Canada le 27 juillet 2015

En vigueur pour le Canada : le 21 décembre 2016

RTC 2016/11